

Janvier
2021

MADAGASCAR

PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA PRIVATION DES ENFANTS



RAPPORT CONCEPTION DU PROJET POUR L'ONG AVIA

DM PAUVRETÉ ET POLITIQUES PUBLIQUES
ROJAS LLERAS MARIA ADELAIDA – M2 ESDP

Université
de BORDEAUX

Politique Sociale d'Accompagnement au Micro-Crédit

Définition de l'Action

L'ONG «AVIA » a comme objectif de mettre en place un programme de lutte contre l'extrême pauvreté dans l'île de Madagascar dès Février (2021). Pour financer les besoins en termes de production et/ou consommation des ménages malgaches, 50 agences de micro-crédit seront prêtes à déployer leurs fonds. Dans le but de choisir les ménages qui pourront bénéficier de ces fonds et des politiques sociales d'accompagnement, il faudra tout d'abord déterminer les niveaux de pauvreté des ménages en réalisant un sondage par grappe stratifié (idéalement si le budget le permet) selon la présence des institutions de microfinance (IMF) au sein des différentes provinces de l'île : Antananarivo, Antsiranana (Diego-Suarez), Fianarantsoa, Mahajanga (Majunga), Toamasina (Tamatave) et Toliara (Tuléar). Ensuite, au-delà des critères d'éligibilité financière, un indice de pauvreté multidimensionnelle complétera le choix des bénéficiaires. Cet indice sera construit à l'échelle individuelle et focalisé sur les privations subisées par les enfants appartenant à un ménage donné. Finalement, des politiques sociales, des programmes de formations ainsi que le développement d'autres services financiers au-delà du micro-crédit, devront être mis en place parallèlement dans le but d'avoir un majeur impact dans la lutte contre la pauvreté et notamment l'extrême pauvreté.

Populations Cibles

Au Madagascar, d'après l'enquête MICS de l'UNICEF (2018), 80% des ménages sont dirigés par des hommes et leur taille moyenne est de 4,5 personnes. La population malgache reste relativement très jeune avec au moins 50% ayant moins de 18 ans, 43% ayant moins de 15 ans et 15% ayant moins de 5 ans. Même si c'est un pays qui avance dans sa transition démographique avec un faible taux de mortalité globale (6 pour mil environ en 2017, UNFPA), le taux de fécondité (4,11 en 2017,

UNFPA) et le taux de mortalité infanto-juvénile (54 pour mil en 2018, OMS) restent élevés.

Ainsi, du fait de la grande représentativité des enfants dans la population malgache, il semblerait important de prendre en compte leurs expériences en termes de pauvreté qui est différente de celle vécue à l'échelle du ménage et de faire une distinction des différentes privations subisées selon leurs âges. Ceci dans le but de développer une approche du cycle de vie des enfants reflétant la variation en termes de besoins à la petite enfance, enfance primaire et adolescence. De même, analyser la pauvreté multidimensionnelle à l'échelle des enfants permet de bien faire la distinction avec la pauvreté monétaire du fait que la privation de biens et de services fondamentaux à la survie et le développement de l'enfant, est plutôt liée à des marchés absents ou incomplets (santé, éducation, nutrition, etc.). La mesure de la pauvreté chez les enfants donne aussi la possibilité de comptabiliser les différences intraménages dans la distribution des ressources et/ou refléter les arbitrages en termes d'éducation, travail et santé qui peuvent être guidés par des normes socio-culturelles, ethniques, des discriminations ou par une absence de conscience plutôt que par des privations financières.

Stratégies à développer

Dans le but d'avoir une majeure réduction de la pauvreté et lutter contre l'extrême pauvreté, il faudrait donner alors priorité aux femmes et mères à l'accès aux fonds disponibles des IMF. Celles-ci auront plus de chances de focaliser leurs dépenses envers la consommation des biens et services essentiels à la survie et le développement de leurs enfants, ou pourront les diriger vers des investissements sur la production permettant une hausse dans les ressources monétaires et non-monétaires du ménage.

Cependant, à Madagascar ils existent des fortes inégalités face à l'accès aux financements et des défis considérables dû aux fragilités structurelles que connaît le pays. Les latentes instabilités politiques, les fortes incertitudes face aux aléas climatiques et les persistantes crises alimentaires et énergétiques sont des facteurs qui jouent un rôle significatif dans la nature et la distribution des produits de la microfinance. Dans ce contexte d'État fragile, les IMF doivent donc se confronter à des faibles réglementations du secteur, une absence de partenaires solides, une dépendance au recours de bailleurs internationaux et un manque d'infrastructure sectorielle, empêchant de rendre rentable le déploiement de leurs activités au-delà des grandes villes (accès à une main d'œuvre formée, appuis externes, associations professionnelles, inadéquations des infrastructures rurales et agricoles face aux intempéries, etc.). Ainsi, la viabilité financière des agences de microfinance au milieu rural reste fragile et immature.

Si bien le secteur de la microfinance à Madagascar présente la particularité d'offrir des modèles différents (mutualiste et non mutualistes), le majeur problème rencontré au milieu rural est le faible niveau d'épargne limitant l'étalement de l'activité. Or, des innovations dans les produits de la microfinance sont envisageables dans la condition qu'elles soient accompagnées de véritables politiques de développement sur la mise en place d'infrastructures adéquate en termes de transports, assainissement, eau, santé et éducation.

Des outils comme la micro-assurance et le micro-épargne sont à mettre en place parallèlement avec l'octroi des micro-crédits. D'une part, la micro-assurance agricole, pourrait se baser sur des indices météorologiques pour indemniser les ménages selon les pertes possibles issues de l'impact des aléas climatiques. Cette assurance permettra aux petits exploitants de sortir des cercles vicieux de pauvreté, où l'endettement et la mise en travail des enfants deviennent des mécanismes de réponse lors des périennités des outils de production. D'autre part, la méthode actuelle de collecte de fonds développée par les IMF, qui consiste dans la réalisation de dépôts et des retraits uniquement en agence, limite

et décourage les femmes dans l'acquisition de leurs services. Or, ceux sont les femmes qui sont généralement moins capable de mobiliser des fonds d'épargne formels soit par le poids même des prêts, leurs conditions de vie précaires, la faiblesse de leurs revenus ou bien par la rigidité même des systèmes financiers (Fofana, 2017). Ainsi, la création d'outil de micro-épargne plus flexibles permettra une majeure participation des femmes tout en facilitant l'autonomisation de celles-ci. Le micro-épargne leur donnera aussi la possibilité d'éviter 1) des arbitrages entre revenus/production et accès à l'éducation ou des services de santé pour elles ou leurs enfants, puis 2) le surendettement du ménage par le recours à des crédits sociaux conçu pour faire face aux besoins de trésorerie urgents (imprévus, accidents, santé, scolarisation).

Vers des programmes mieux intégrés

Le micro-crédit ne doit pas cependant, être perçu comme le panacée pour lutter contre la pauvreté et l'extrême pauvreté, ni la construction de la résilience des ménages les plus vulnérables. L'accès aux micro-crédits reste limité aux ménages ayant un niveau d'accumulation de capital productif de base, laissant des côtés les ménages ayant les niveaux de vie les plus précaires. Delors, les programmes des transferts de fonds conditionnels et non-conditionnels demeurent clefs. Or, ces deux types de politiques peuvent se complémenter. En effet, des micro-crédits pour la consommation pourraient favoriser par exemples aux femmes bénéficiaires du transfert conditionnel de fonds « Let Us Learn » qui ont plus de 2 enfants (nombre maximum d'enfants pouvant se bénéficier du programme par ménage). Le programme de lutte contre la pauvreté de AVIA pourrait de même s'appuyer des observations obtenues avec le programme de Transferts de Fonds pour le Développement Humain de la Banque Mondiale sur l'île, voire le complémenter. Ainsi, les paiements à travers les téléphones portables et l'étalement du modèle de Mères Leaders pourraient être développer en avantage avec les bénéficiaires des crédits. Les IMF pourront aussi aider au financement des sessions de « nudge » sur des sujets de comptabilité, planification, l'affirmation de soi, bien-être de l'enfant, entre autres, réalisées pendant l'attente des paiements des transferts

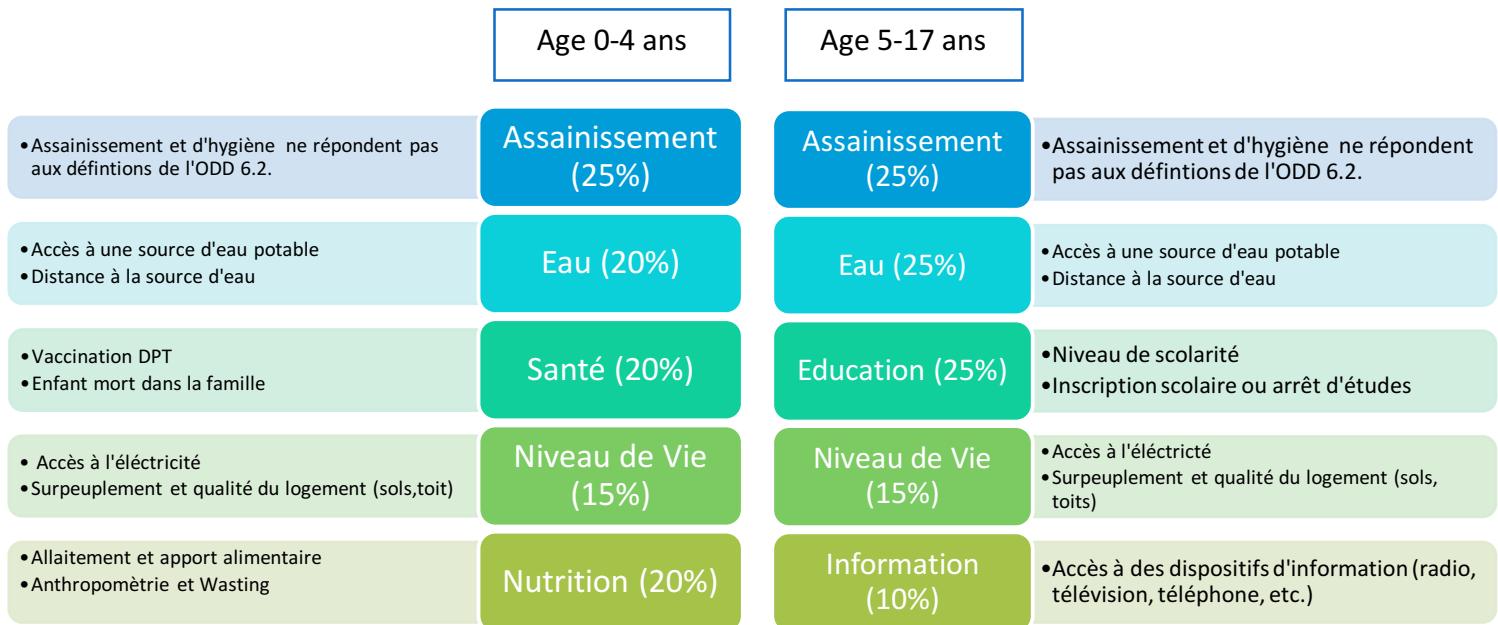
des fonds. Ceci, permettra d'améliorer les comportements parentaux en termes de santé et d'éducation, améliorer la santé financière des ménages,

l'autonomie des femmes ainsi qu'accroître leur capital social.

Indice de Pauvreté Multidimensionnel (IPM)

Dimensions, indicateurs et pondérations dans l'IPM

Figure 1 – Cycle de vie et déterminants de l'IPM



Pour les dimensions avec deux indicateurs, le poids de la dimension sera distribué de manière équilibrée entre les deux. De même, un enfant sera considéré en privation s'il ou elle est privé(e) dans au moins un d'entre eux. L'idée est de capté l'ensemble des enfants présentant n'importe quel signe de privation dans une dimension spécifique. En effet, les indicateurs ont été choisis de sorte qu'ils puissent se compléter dans l'explication des privations dans leur dimension correspondante. Les indicateurs et leurs seuils respectives devront être choisis selon les standards internationaux établis par l'OMS, UN-Habitat, les Objectifs de Développement Durable, entre autres. Pour les choix des poids de chacune des dimensions, on s'est appuyé de la hiérarchie des privations selon les observations tirées de l'Analyse de Pauvreté et Privation Chez les Enfants en Afrique Sub-Saharienne CC-MODA de l'Unicef (2014). Selon celles-ci,

pour les enfants de moins de 5 ans les principales privations étaient celles dans les dimensions de l'assainissement (67%), la santé (56%), l'eau (52%) et la nutrition (40%). Pour les enfants entre 5 et 17 ans, les principales privations étaient celles dans les dimensions de l'assainissement (66%), l'eau (51%), éducation (35%) et information (26%). Les privations en termes de niveau de vie étaient à la hauteur de 44% pour chacun des deux groupes d'âges. Cette étude CC-MODA s'est appuyé d'une approche basée sur la Convention International des Droits de l'Enfant qui détermine les principales dimensions du bien-être des enfants. Ces dimensions sont divisées en trois catégories : 1) Survie et Développement de l'enfant, 2) Protection et 3) Participation (Annexe 2). Pour des raisons d'accès à des données et des capacités de mesure, on s'est donc limitées sur les 7 dimensions de la figure 1. De même,

pour les enfants entre 5 et 17 ans, on donnera un rôle plus déterminant à l'éducation par rapport au niveau de vie, du fait qu'ils peuvent être corrélés en termes

Analyse Multidimensionnel de la privation des enfants

Les niveaux de privations sont d'abord analysés pour chaque dimension séparément, puis on additionne le nombre de privations subies pour chaque enfant. L'analyse de privations multiples montrera donc l'intensité de la pauvreté et de l'extrême pauvreté, ainsi que la distribution des privations entre les enfants. Il décrit simultanément le chevauchement des privations entre les différentes dimensions puis, détermine l'incidence et la sévérité des privations multidimensionnelles des enfants.

Ainsi, lors de notre analyse, il faut suivre plusieurs étapes dans le but d'avoir des résultats pertinents sur les différents niveaux, formes et ratios. L'analyse se composera donc de : 1) dénombrement des privations et analyses de leurs distributions, 2) analyse du chevauchement des privations, et 3) étude des ratios des privations multidimensionnelles chez les enfants ainsi que leur décomposition.

La première étape de l'analyse reflètera alors les niveaux de privations uniques pour chaque indicateur et dimensions choisis selon le groupe d'âge. Les résultats seront présentés en termes de ratios où le numérateur correspondra au nombre d'enfant connaissant des privations, puis le dénominateur l'ensemble des enfants dont on dispose de l'information sur l'indicateur et/ou dimension étudié(e). Ensuite, pour trouver la proportion des privations cumulées, le numérateur devient le nombre total de privations entre les enfants appartenant aux dimensions sélectionnées (les 5 ou seulement une partie), puis le dénominateur correspondra à l'ensemble d'enfants appartenant au groupe d'âge choisi respectivement.

Finalement, pour bien identifier les enfants en situation de pauvreté multidimensionnelle, on mettra en place

d'assiduité académique, puis étant l'éducation considérée comme un facteur clef pour éviter des cycles vicieux de pauvreté.

l'Effectif de Privation Multidimensionnelle (E), représentant le nombre total (en pourcentage) d'enfant ayant des privations au moins égales à un seuil qu'on déterminera ultérieurement. Or, comme cet indicateur E ne varie pas par rapport au degré des privations des enfants déjà considérés comme multidimensionnellement pauvres, on rajoutera deux autres indicateurs en suivant la méthodologie d'Alkire et Foster. L'intensité moyenne de privation (I) mesurera donc l'ampleur de la privation multidimensionnelle chez les enfants. Elle est calculée en divisant le nombre de privations rencontrées par les enfants classés comme multidimensionnellement pauvres sur le nombre maximum de dimensions considérées. De plus, l'Effectif de Privation Multidimensionnelle Ajusté (E_a) permettra de corriger l'indicateur E par l'intensité des privations I, et donc déterminer le nombre de privations des enfants multidimensionnellement pauvres.

$$E_a = \frac{\sum q_k m_k}{nd} , \text{ avec } m_k = P_i y_k$$

Tel que :

k : nombre de dimensions à partir desquelles un enfant i est considéré multidimensionnellement pauvre

q_k : nombre d'enfants ayant au moins k niveau de privations

m_k : nombre de privations pour chaque enfant i considéré multidimensionnellement pauvre

n : nombre total d'enfants

d : nombre total de dimensions considérées

P_i : nombre de privations que chaque enfant i subi

Y_k : statut de privation de l'enfant i selon le seuil k ,

$$\begin{cases} y_k = 1 & \text{si } D_i \geq k \\ y_k = 0 & \text{sinon} \end{cases}$$

Cet indicateur présente l'avantage de pouvoir s'adapter au-delà de l'encadrement du programme mener par l'ONG AVIA, pour des sujets liés à la pauvreté chez les enfants et l'aboutissement des Objectifs du Développement Durable autour de l'enfance, puis servir

comme référence pour le Plan D'Émergence ou Développement de l'île. De même, dans un futur on pourrait déterminer les relations existantes entre l'IPM des privations des enfants et les taux de pauvreté monétaire absolus du pays ou des enfants. Ceci permettra de déterminer si la capacité financière serait une condition nécessaire et suffisante pour garantir les droits de Survie et Développement des enfants. Cependant, ce focus sur ce groupe limite sa validité externe sur d'autres contextes notamment lors de l'analyse de la pauvreté pour l'ensemble du ménage, et peut de même représenter des coûts importants par le besoin des enquêtes par grappes stratifiées.

Critères d'éligibilité

Lors du choix des bénéficiaires des programmes de micro-financement proposés par l'ONG AVIA, et selon la logique de ce rapport, plusieurs critères doivent être pris en compte. Comme tout service et produit financier, la capacité de solvabilité face aux remboursements de la valeur nominale du prêt et des intérêts, puis l'atténuation des risques de défaut de paiements restent des critères intégrés lors de l'éligibilité aux micro-crédits. Cependant, d'après l'étude de Pantelic (2011) dans le cas de l'Amérique Latine, il semblerait que dû aux conditionnements de paiements et les niveaux des taux d'intérêts, les services de la microfinance seraient les

mieux adaptés pour des ménages ayant des revenus journaliers d'au moins de \$2 USD. Même s'il faudrait réviser la validité de ceci dans le cas malgache, il semblerait vrai en vue des difficultés en termes d'accès au micro-crédit (Poursat, 2010 ; Ries et al., 2008) exposées ultérieurement. Ainsi, l'efficacité du programme de lutte contre l'extrême pauvreté pourrait présenter de base un biais de sélection sur les bénéficiaires, en se concentrant plutôt sur les ménages dans des zones de vulnérabilité face à la pauvreté et l'extrême pauvreté (et pas chroniquement pauvres), puis ceux situés dans des zones urbaines jugées plus rentables par les organisations de microfinance.

Ensuite, parmi les ménages qui dès présents répond aux critères de santé financière stipulé par l'ensemble des agences de micro-crédits malgaches, on donnera priorité d'accès aux fonds à ceux qui ont des enfants multidimensionnellement pauvres et qui connaissent des privations dans au moins 3 dimensions. Ceci dans le but, de corriger d'un certain degré le biais de sélection précédent, puis d'essayer de lutter directement sur la pauvreté et l'extrême pauvreté qui touche les enfants malgaches, nuisant l'exercice de leurs droits en termes de Survie et Développement. Cependant, dû à l'accès inégal aux services de microfinance, les enfants connaissant des privations multidimensionnelles de majeure ampleur (notamment ceux au milieu ruraux) auront moins de chance de bénéficier du programme.

Conclusion

La situation socio démographique des ménages malgaches reste précaire selon les constats de l'Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples réalisée en 2018 par l'UNICEF. Dans le but de lutter contre l'extrême pauvreté et développer donc une majeure résilience des ménages face aux instabilités politiques et aléas climatiques, financer leurs besoins principalement en termes de consommations des biens et services essentiels à la survie et au développement des enfants demeure un

facteur clef. Cependant, lors de l'octroi des micro-crédits, l'ONG AVIA devra faire attention au courant biais de sélection existant à cause des caractéristiques des systèmes de microfinance malgaches. De même, elle est invitée à accompagner le déploiement des fonds avec d'autres programmes et politiques qui cherchent améliorer l'éducation, la santé et l'autonomie financière des femmes.

Références Bibliographies

- ALVAREZ Katherina et al. (2018). Empowering the poor : A field study of the social psychologiacal consequences of receiving autonomy or dependency aid in Panama. *British Journal of Social Psychology*, Vol.57, pp-327-345.
- DE MILANO, M. ET I. PLAVGO (2014). Analysing Child Poverty and deprivation in sub-Saharan Africa : CC-MODA-Cross-Country Overlapping Deprivation Analysis, *Innocenti Working Paper No. 2014-19*, UNICEF Office of Research, Florence.
- FOFANA Valoua (2017). Microfinance et Mobilisation de l'Epargne dans le Secteur Informel : Le cas des Commerçantes de Vivriers de Bouake. *European Scientific Jouranl*, Vol.13, No.25 ISSN :1857-7881 (print) e-ISSN 1857-7431.
- PANTELIC Ana (2011). A Comparative Analysis of Microfinance and Conditional Cash Transfers in Latin America. *Development in Practice*, Vol.21, No.6, pp.790-805.
- POURSAT Christine (2010). Microfinance dans les États fragiles : quelques enseignements de l'expérience de l'AFD ; *Série Évaluation et Capitalisation Expost*, No.29, Département de la Recherche, Agence Française de Développement.
- RAJAONARISON Serge (2017). Madagascar : Risque et Succès du Microcrédit Agricole. *ID4D : blogue animée par l'Agence Française de Développement*. Dernière Édition : 30 mai 2017. Dernière Consultation 9 Janvier 2021. URL : <https://ideas4development.org/madagascar-microcredit-agricole-microfinance-digitale/>
- RIES Alain, CHAUVIERE LE DRIAN Grégoire (2008). Évaluation d'institutions de microfinance en milieu rural à Madagascar. *Série Évaluation et Capitalisation Expost*, No.13, Département de la Recherche, Agence Français de Développement.
- SANYAL Paromita (2016). In Defense of Microcredit Over Cash Transfes. *Sociology Insights for Development Policy*, Vol.1 No.1, American Sociological Association.
- UNICEF (2019). Madagascar : Enquête par grappes à indicateurs multiples, 2018 : Résumé exécutif des résultats de l'enquête. *MiCS : générer des preuves pour servir les enfants*.
- UNICEF (2019). Revue du Projet de Réalisation de l'Analyse MODA en Algérie. Revue N-MODA, Conseil National Économique et Social d'Algérie et UNICEF.
- WOMEN'S WORLD BANKING (2015). Madagascar, Human Development Cash Transfer Program : « Nudge Sessions ».

Annexe 1. Contenu du Questionnaire d'Enquête

| QUESTIONNAIRE MÉNAGES | | | |
|---|-----------|--|--|
| Liste des membres du ménage | LM1-LM7 | Nom, âge, sexe, lien de parenté avec les enfants, statut matrimonial, ville, département, région | - |
| Nombre d'enfants à charge | NEO | - | - |
| Activité Économique (15 ans et plus) | AE1 | Qui possède une activité génératrice de revenu dans le foyer ? (Revenu moyen journalier > 0,5\$ USD en parité de pouvoir d'achat) | Valeur du revenu moyen journalier à adapter à la monnaie locale (ariari malgache) |
| | AE2-AE3 | <ul style="list-style-type: none"> • Activité (régularité, formelle) • Type d'emploi (salarié, à compte propre, employeur, etc.) • Lieu (ensemble individus apportant aux revenus du ménage) | - |
| | AE4-AE6 | Aide étatique (emploi, bourse, autres) | Modalités : 0 : Non 1 : Oui + type d'aide 1 : Emploi 2 : Bourse 3 : Autres |
| Eau et Assainissement | WS0-WS10 | <ul style="list-style-type: none"> • Branchement au réseau d'eau potable • Compteur d'eau • Source principale d'eau, • Collecte d'eau (lieu, distance, temps, responsable, fréquence) • Manque en eau (raison) • Purification de l'eau • Mode de stockage | Modalités : 0 : Non 1 : Oui |
| | WS11-WS17 | <ul style="list-style-type: none"> • Type de Toilettes • Lieu • Sont-ils vides ? (Quand, par qui, fréquence, où) • Partage des toilettes ? (Si oui, avec qui ?) | Modalités : 0 : Non 1 : Oui |
| Niveau de Vie | HC0-HC2 | Type de logement, nombre de pièces, nombre de chambres | Critère basé sur l'observation |

| | | | |
|--------------|-----------|--|---|
| | HC3-HC5 | Matériaux du sols, toit et murs | Critère basé sur l'observation |
| | HC6-HC7 | Électricité, Compteur Électrique | Critère basé sur l'observation |
| | HC8-HC11 | <ul style="list-style-type: none"> • Termes d'habitation • Aide État • Terrain à bâtir /Construction en cours (oui ou non) • Demande de logement à l'État (oui ou non) | Modalités : 0 : Non 1 : Oui |
| | HC12-HC15 | Terre agricole, taille, animaux et nombre | - |
| Comptabilité | CM0-CM3 | <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances de transferts sociaux • Allocation Handicap • Soutien et durée du soutien (transferts sociaux) | Modalités : 0 : Non 1 : Oui |
| | CM4-CM6 | <ul style="list-style-type: none"> • Accès à un compte bancaire • Avez-vous déjà réussi à épargner ? Si non pourquoi ? | Modalités : 0 : Non 1 : Oui |
| | CM7-CM9 | Bénéficiaires des programmes de Transferts Conditionnel de Fonds (si oui lequel et montant) | Modalités : 0 : Non 1 : Oui |
| | CM10-CM11 | <ul style="list-style-type: none"> • Estimations des dépenses : combien en moyenne par jour ? • Après ces dépenses, il vous reste de l'argent ? Si oui combien environ | Modalités (montant à adapter à la monnaie locale : ariari malgache) 0 : Moins de 0,95 USD ou trop irrégulier pour estimation 1 : <1,9 USD 2 : <3,8 USD 3 : >=3,8 USD |

| QUESTIONNAIRE FEMMES (Mères de 15 à 49 ans) | | | |
|---|---------|---|---|
| Caractéristiques de la femme | WM0-WM3 | Âge, fréquentation de programmes périscolaires, niveau d'éducation, capacité de lire et d'écrire | Modalités Niveau Éducation : 0 : Pas achevé le cycle de primaire 1 : Primaire 2 : Secondaire 3 : Supérieur |
| Mortalité des Enfants | ME0-ME4 | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre Enfants • Enfants décédés (si oui : sexe, âge lors du décès, cause, date) | Modalités : 0 : Pas de décès d'enfants 1 : 1 enfant est déjà décédé durant les 5 dernières années |

| | | | |
|--|----------|--|---|
| | | | 2 : 1 enfant est déjà décédé il y a plus de 5 ans 3 : 2 enfant ou plus sont déjà décédés |
| Fécondité/Historique des naissances | FE0-FE9 | Noms, âge, sexes, jumeaux, date de naissance, vie commune | - |
| Santé de la mère et des enfants | SM0-SM6 | Si naissance 2 dernières années : consultations prénatales (nombres) et complications (hospitalisation, traitements et lieu de traitement) | - |
| | SM7-SM10 | Accouchement : assistance (type, lieu), complications (type) | - |
| | SM11 | Possibilité de payer pour les soins (pour l'ensemble des membres du ménage) | Modalités : 0 : Pas de solution (pas de soins ou moyens de payements) 1 : Paiement via épargne ou ressources propres 2 : Système d'assurance de santé formelle 3 : Possibilité d'aide proche |
| Examens Postnatals | PNO-PN2 | Né dans un établissement de santé ou avec assistance de personnel de santé. Si dans un centre de santé : durée du séjour, contrôles de santé de la mère et de l'enfant pendant et après le séjour. | - |
| | PN3-PN4 | Symptômes après l'accouchement, attitudes vis-à-vis les symptômes | Modalités : 0 : Pas de Consultations Externes (familiales, commune ou professionnelles) 1 : Consultations envers des Proches non professionnels de Santé 2 : Consultations envers des professionnels de la Santé |
| Satisfaction de vie | LS0-LS3 | Si heureuse, si amélioration, si optimiste, si heureuse de sa commune | - |

| QUESTIONNAIRE ENFANTS 0- 5 ANS | | | |
|--|-----------|--|---|
| Caractéristiques de l'enfant | IN0-IN3 | Âge, fréquentation préscolaire, couverture assurance santé (si oui, type) | Modalités Couverture : 0 : Non 1 : Oui |
| Enregistrement des naissances | RN1-RN5 | Acte de naissance ou inscrit livret de famille, naissance enregistrée (quand, par qui, si non pour quoi) | Modalités Enregistrement : 0 : Pas de registre 1 : Acte de Naissance 2 : Livret de Famille |
| Vaccinations | VC0-VC2 | Carnet de vaccination, Vaccins DPT, Autres Vaccins | Modalités Carnet/DPT : 0 : Non 1 : Oui |
| Traitement des Maladies | TM1-TM8 | Diarrhée (si oui, traitement, source de traitement), fièvre (traitement, source médicament), toux, problèmes respiratoires | - |
| Anthropométrie | AN1-AN3 | Poids, taille, wasting | - |
| Allaitement et apport alimentaire | NU1-12 | <ul style="list-style-type: none"> • Allaitement (passée, présent) • Sevrage (âge, raison, progressivité) • 0-1 ans : biberon, vitamines, suppléments, SRO, liquides, mangé | - |
| Accident | ACC1-ACC7 | Si vécu un accident (type, âge, lieu, origine, où emmené, pourquoi pas hôpital) | Modalités Accident : 0 : Non 1 : Oui |

| QUESTIONNAIRE ENFANTS 5-17 ANS | | | |
|-------------------------------------|----------|--|--|
| Caractéristiques de l'enfant | CE1-CE3 | Age, couverture assurance santé (si oui, type) | Modalités Couverture : 0 : Non 1 : Oui |
| Éducation | ED1-ED5 | <ul style="list-style-type: none"> • Fréquentation programme préscolaire • Fréquentation scolaire actuelle et année précédente • Niveau et Classes atteints | Modalités Niveau Éducation : 0 : Pas achevé le cycle de primaire 1 : Primaire 2 : Secondaire 3 : Supérieur |
| | ED6-ED10 | Pratique Sportive (type, lieu, fréquence, si non raison) | - |
| Implication des parents | IP1-IP5 | Livres disponibles, aide aux devoirs, soutien scolaire, participation à des activités scolaires, ramener et/ou chercher à l'école | Modalités 0 : Non 1 : Oui |

| | | | |
|----------------------------|---------|--|---|
| Travail des enfants | TE0-TE8 | <ul style="list-style-type: none"> • Travail économique (raison, durée, conditions) • Collecte eau et/ou bois (si oui, durée) • Travaux ménagers (combien, durée) | Modalités 0 : Non 1 : Oui |
| Mass Media et TIC | MT1-MT8 | <ul style="list-style-type: none"> • Fréquence lecture/radio/télévision • Utilisation ordinateur/tablette (si oui, lieu) • Accès Internet et fréquence d'utilisation • Possession et utilisation de téléphone portable | Modalités (sauf fréquences) 0 : Non 1 : Oui |

Annexe 2. Dimensions du Bien-être des Enfants d'après la Convention Internationale des Droits de l'Enfant

| Catégories | Dimensions |
|--------------------------------|--|
| Survie et Développement | Alimentation, nutrition ; Eau, assainissement ; Santé ; Environnement/Pollution ; Logement (Art.27) ; Niveau de Vie ; Éducation ; Loisir ; Activités Culturelles (Art.31) ; Information (Art 13,17). |
| Protection | Travail des enfants (Art.32), Autres formes d'exploitation ; Cruauté, Violence (Art.19,37) ; Violence à l'École (Art.28), Sécurité Sociale/Protection Sociale (Art 16,26,27). |
| Participation | Registre de naissance, nationalité (Art.7,8), Information (Art.13, 17), Liberté d'expression, de vue, d'opinions ; être écouté, liberté d'association (Art.12-15). |